

OFFICE DE LA CIRCULATION

Les dessous des salaires expliqués aux députés

THIBAUD GUISAN

La part variable de la rémunération du personnel de l'Office de la circulation et de la navigation (OCN) s'est élevée à 4,8% en 2015. Cette proportion était de 5,3% pour les cadres et de 5,7% pour les membres de la direction.

L'information a été fournie par le Conseil d'Etat dans une réponse à une question des députés socialistes François Roubaty (Matran) et Gaëtan Emonet (Remaufens). Les deux parlementaires soulignaient que le Conseil d'Etat s'appuyait sur «l'expérience vécue à l'OCN» depuis 1997 pour justifier sa proposition de ne plus soumettre le personnel de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) à la loi sur le personnel de l'Etat (LPers). Ils voulaient en savoir plus sur les pratiques en vigueur à l'OCN.

Selon l'ordonnance sur le traitement du personnel de l'OCN, les collaborateurs qui fournissent des prestations supérieures à la moyenne, peuvent toucher une prime annuelle correspondant au maximum à 6% de leur traitement annuel. A l'inverse, une réduction correspondant au maximum à 3% est imputée sur les douze prochains salaires mensuels.

Toujours selon la même ordonnance, le personnel participe aux résultats de l'entreprise. Une récompense collective correspondant au maximum à 1,5% du chiffre d'affaires peut être distribuée si les objectifs d'entreprise (fixés par le conseil d'administration) et des unités organisationnelles (fixés par le directeur) sont atteints. «Des mesures incitatives renforcent la motivation du personnel tout en ayant un impact favorable sur le volume et la qualité des prestations», estime le Conseil d'Etat.

A fin 2015, l'OCN occupait 99 collaborateurs, dont six apprentis (86,8 équivalents pleins temps, EPT). Depuis 1997, 30,4 EPT ont été créés. En 2015, la charge moyenne par EPT (y compris les charges sociales et les mesures incitatives) s'est montée à 122 950 francs, soit une progression de 29,5% depuis 1997. Les valeurs relatives au personnel de l'Etat sont de 146 182 francs (+32%), note le gouvernement, toutefois «conscient que comparaison n'est pas raison».

Enfin, la loi sur l'OCN permet de s'écarter jusqu'à 10% des montants prévus par l'échelle des traitements du personnel de l'Etat. «Cette mesure n'a jamais été utilisée», précise le Conseil d'Etat. I

VILLE DE FRIBOURG

Un pilier du PS quitte le comité

IGOR CARDELLINI

La direction du parti à la rose de la ville de Fribourg se renouvelle. Les socialistes ont élu les nouveaux membres de leur comité de section mercredi soir lors de leur assemblée générale. La tête de la formation prend un coup de jeune.

Après vingt-cinq ans dans la cellule directrice de la section, Christoph Allenspach sort du comité. «J'ai quitté la présidence il y a trois ans déjà. Je souhaitais rester au comité pour organiser la campagne des communales. Cette mission est accomplie, il est temps de passer le flambeau à d'autres aujourd'hui», souligne le conseiller général qui compte rester actif mais se concentrer dorénavant sur des dossiers comme l'aménagement ou le logement. L'ancien syndic, Pierre-Alain Clément, quitte aussi la direction de la section, en même temps que ses fonctions à l'exécutif.

Parmi ses nouveaux membres, le comité compte des profils

chevronnés comme l'ancienne présidente du Conseil général, Lise-Marie Graden. Les élus Pierre-Alain Perritaz et Marine Jordan y font leur entrée. Mais aussi des visages moins connus dans la capitale cantonale et fraîchement élus en février. C'est le cas de Marc Vonlanthen, ancien conseiller général à Romont, et de Lionel Walter, ancien président du Conseil général de Marly. Immaculée Mosoba, précédemment engagée dans la Jeunesse socialiste fribourgeoise, y fait aussi son entrée.

En plus des élus d'office au comité (le syndic Thierry Steiert, la conseillère communale Andrea Burgener Woeffray, le chef de groupe au Conseil général Elias Moussa et le président de section Jérôme Hayoz), Adeline Jungo et le conseiller national Jean-François Steiert renouvellent leur engagement au sein de la direction de la section. I



La croissance démographique du canton pourrait connaître une forte hausse d'ici à 2045, selon l'OFS. ALAIN WICHT-A

La population pourrait croître de près de 40% sur trente ans

FRIBOURG • L'Office fédéral de la statistique projette une hausse de 127 000 habitants dans le canton d'ici à 2045. L'Etat questionne ce scénario.

MARTIN BERNARD

Tous les cantons suisses, à l'exception d'Uri, devraient enregistrer une croissance démographique au cours des trente prochaines années. C'est la conclusion, publiée hier, des nouveaux scénarios de l'évolution de la population des cantons réalisés par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Selon cette projection, Fribourg est l'un des quatre cantons dans lesquels l'accroissement du nombre d'habitants serait le plus important. Entre 2015 et 2045, l'effectif de la population résidente permanente pourrait ainsi passer de 309 000 à 436 000 (+127 000 personnes). Ceci représente une augmentation potentielle de près de 40%. Selon l'OFS, cette évolution sera due principalement «aux arrivées de jeunes adultes depuis d'autres cantons ou de l'étranger, permettant ainsi également aux naissances de rester assez élevées».

A l'annonce de ces chiffres, cependant, le Service de la statistique de l'Etat de Fribourg

(SStat) appelle à la prudence. «Au vu des dernières données disponibles, le scénario de référence retenu pour le canton de Fribourg paraît très élevé», a-t-il indiqué hier dans un communiqué. «La surestimation présumée s'explique en partie par le fait que les projections de l'OFS accordent un grand poids à l'évolution récente (jusqu'en 2014). Or, pour Fribourg, la forte croissance observée durant les dernières années ne s'est pas confirmée en 2015 et, selon l'évolution des premiers mois, ne se confirmera pas non plus en 2016.» Le SStat ajoute en outre que la tendance actuelle du canton («La Liberté» du 22 avril) devrait se poursuivre sur les dix prochaines années.

24 retraités pour 100 actifs). Les variations les moins importantes de ce rapport devraient s'observer dans les cantons urbains, tels que Zurich ou Genève.

Prévisions difficiles

Cet accroissement devrait être dû «au grand nombre de résidents permanents atteignant l'âge de la retraite au cours des prochaines décennies», et «à l'arrivée depuis d'autres cantons ou depuis l'étranger de personnes s'installant définitivement avec leur famille et vieillissant ensuite dans le canton», explique l'OFS. Malgré cette augmentation, Fribourg devrait cependant, en

2045, rester un des cantons les plus jeunes, avec seulement 23% de ses habitants âgés de 65 ans ou plus (contre plus de 25% dans la plupart des autres cantons).

Si le scénario de l'OFS se réalisait, la part de la population fribourgeoise dans celle

de la Suisse augmenterait de 0,6 point, à 4,3%. Quoi qu'il en soit, l'incertitude quant à l'évolution démographique fribourgeoise illustre une des difficultés de réaliser, dans ce domaine, des projections à long terme pour de petits espaces comme les cantons. «Au niveau d'une nation ou d'un continent, l'évolution démographique est en grande partie déterminée par les naissances et décès, qui sont relativement stables et que l'on arrive bien à prévoir», explique Pierre Caille, chef du SStat. «Plus l'espace est petit, en revanche, plus la part des migrations - entrées et sorties - joue un rôle prépondérant. Or, les migrations sont beaucoup plus difficiles à prévoir.» I

«L'évolution démographique des cantons ne suivra peut-être pas nos projections»

RAYMOND KOHLI

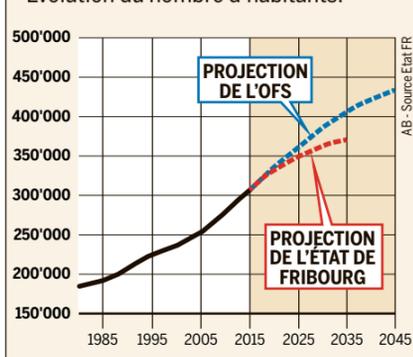
«L'évolution démographique des cantons ne suivra peut-être pas nos projections», reconnaît Raymond Kohli, membre de la section démographie et migration de l'OFS. «Mais notre scénario de référence nous semble cependant le plus plausible actuellement.»

Le double de retraités

Dans sa nouvelle projection, l'OFS indique également que le canton de Fribourg verra sa population de 65 ans et plus doubler au cours de la période couverte. En 2045, il devrait ainsi y avoir à Fribourg 41 personnes de 65 ans ou plus pour 100 personnes en âge de travailler (le ratio est actuellement de

DÉMOGRAPHIE FRIBOURGEOISE

Evolution du nombre d'habitants:



FRIBOURG

Banc public adapte son offre d'accueil

STÉPHANIE SCHROETER

L'année 2015 a été celle du changement pour Banc public situé dans le quartier du Schoenberg, à Fribourg. Face à la précarité grandissante, la structure d'accueil de jour a adapté son offre en proposant la gratuité de certains repas, indique-t-elle dans un communiqué. Depuis l'automne passé, les brunches du dimanche sont offerts. «Nous avons ressenti le besoin de faciliter encore davantage l'accès au centre aux plus démunis. En tant qu'institution, nous avons le devoir de répondre aux demandes», explique la directrice, Anne-Marie Schmid Kilic.

Dans cette optique, Banc public sert également gratuitement une soupe et du pain quotidiennement. Les repas sont toujours servis au prix de 5 francs. «C'est un moyen de garantir que chaque personne qui passe la porte de l'établissement puisse avoir à manger», précise la responsable en indiquant qu'environ

33,5% des prestations alimentaires fournies par la structure sont désormais offerts.

De quoi permettre à de nouveaux usagers de fréquenter les lieux. Une mesure qui engendre toutefois un manque à gagner estimé à environ 22 500 francs en 2016. Banc public peut compter sur une augmentation du soutien financier de la part de la Loterie romande. «Nous allons aussi faire une recherche de fonds plus appuyée et nous avons introduit une demande complémentaire auprès du Service cantonal d'action sociale», ajoute Anne-Marie Schmid Kilic.

La gratuité a également été de mise durant les fêtes de fin d'année. Banc public a organisé des «repas solidaires» du 25 décembre au 1^{er} janvier à la salle paroissiale de l'église Saint-Paul du Schoenberg. Plus d'une centaine de personnes ont ainsi pu bénéficier

chaque jour de cet espace de convivialité et sortir ainsi de l'isolement.

La structure d'accueil compte toujours dix employés soit cinq équivalents pleins temps. Elle a enregistré près de 26 000 visites l'an dernier, soit une moyenne de 71 personnes chaque jour. Plus de 88% des bénéficiaires sont issus du canton. Des chiffres relativement stables par rapport à 2014. Une moyenne de quinze personnes sans domicile fixe sont accueillies quotidiennement. Plus de 19 000 repas ont en outre été servis en 2015 et 365 nouvelles personnes ont sollicité les prestations du centre.

«Nous allons professionnaliser entièrement la cuisine cette année», conclut la directrice en mentionnant encore que l'accès aux personnes en procédure d'asile, venues en grand nombre à Banc public en 2014, a pu être régulé grâce à une coordination institutionnelle sous l'égide du Service cantonal d'action sociale. I

EN BREF

FRIBOURG L'évêché organise à nouveau une «soirée mousse»

Après le succès de la cuvée «Urbi et Ortie» l'an dernier, Charles Morerod lance une deuxième cuvée de bière de l'évêque, «Les 12 éveautres». Une soirée de dégustation et de vente aura lieu jeudi 19 mai dès 18h, à l'évêché à Fribourg. L'appellation fait référence aux douze apôtres ainsi qu'à la céréale utilisée pour la fabrication de cette bière blanche. Une partie des bénéfices sera reversée à deux associations qui œuvrent dans la réinsertion. House of Grace, en Israël, permet la réhabilitation de prisonniers en Galilée. De son côté, le projet Sentier Handicap & Nature a été réalisé dans les forêts du Jorat (VD) par des personnes exécutant un travail d'intérêt général en faveur de personnes à mobilité réduite. La bière sera ensuite vendue dès le 20 mai à l'évêché. Le principe de la bière de l'évêque est de décliner chaque année une nouvelle cuvée limitée, dont la vente profite à des œuvres caritatives. TG